

h e t s

Haute école de travail social
Genève

Centre de formation
continue (CEFOC)

DAS / Diploma of Advanced Studies

**Intervenant-e spécialiste en défense
et protection de l'enfant et de l'adolescent-e
2014/2016**

CAS / Certificate of Advanced Studies

**Protection de l'enfance et de l'adolescence
en situation de vulnérabilité
2014/2015**

swissuniversities

Hes·SO // GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

CAS

12 crédits ECTS
14 jours de cours
sur une période de 12 mois

DAS

30 crédits ECTS
29 jours de cours
sur une période de 24 mois

Début de la formation

Mai 2014

Responsable

John Orlando / john.orlando@hesge.ch

Contact & informations

Véronique Farina

veronique.farina@hesge.ch

T. +41 22 388 95 12 / 94 30

Haute école de travail social de Genève,

CEFOC - Rue des Voisins 30

C.P. 80 - 1211 Genève 4

Inscriptions en ligne

hesge.ch/hets/formation-continue

CAS / Certificate of Advanced Studies

Protection de l'enfance et de l'adolescence
en situation de vulnérabilité

DAS / Diploma of Advanced Studies

Intervenant-e spécialiste en défense et protection
de l'enfant et de l'adolescent-e

Contenu

Cette formation repose sur une structure modulaire, intégrant deux niveaux de certification : un CAS sous forme d'un tronc commun avec le DAS, puis des modules et un travail de diplôme spécifiques au DAS.

La défense et la protection des enfants et des adolescent-e-s sont plus que jamais au cœur des préoccupations des politiques et des acteurs médico-psychosociaux et nécessitent une appropriation spécialisée par les intervenant-e-s qui travaillent auprès de mineur-e-s. Plus les réponses sont articulées et complémentaires, plus elles garantissent les principes directeurs de la Convention des droits de l'enfant et le respect des normes, directives et règlements d'applications spécifiques de niveau fédéral et cantonal.

Le CAS a une vocation professionnalisante. Il renforce les compétences des participant-e-s en matière de prise en charge de mineur-e-s en situation de vulnérabilité.

Le DAS développe une posture d'expert-e en défense et protection de l'enfant et de l'adolescent-e. Il permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'intervention professionnelle spécialisée auprès des mineur-e-s et de leur entourage. Il forme à la détection et à l'intervention auprès des enfants en situation de spéciale vulnérabilité, victimes des pires formes de violence et de maltraitance infantile.

Objectif

Le suivi du tronc commun permet l'acquisition de connaissances pluridisciplinaires de base en

matière de défense et protection des mineur-e-s.

Plus spécifiquement, le CAS est destiné à des professionnel-le-s souhaitant :

- Acquérir des connaissances fondamentales en matière de défense et de protection des mineur-e-s.
- Mener des projets de promotion et de prévention.
- Développer des techniques spécifiques de travail en réseau.

Le DAS est destiné à des professionnel-le-s qui veulent :

- Approfondir leurs connaissances pluridisciplinaires en matière de défense et de protection des mineur-e-s.
- Confronter l'expérience professionnelle et l'analyse de pratiques avec d'autres intervenant-e-s et expert-e-s.
- Concevoir et gérer des projets concrets de prise en charge spécialisée.
- Développer une expertise et des compétences spécialisées d'intervention directe auprès de mineur-e-s.

Public cible

Cette formation favorise l'hétérogénéité du public : social, psychosocial, éducatif, santé, enseignement spécialisé, droit, responsables d'organisations spécialisées. Elle s'adresse à des professionnel-le-s qui se destinent à devenir des **ressources spécialisées et diplômées de niveau HES** pour les services, institutions, fondations, organisations non gouvernementales, agences internationales, cabinets et dispositifs spécialisés dont la finalité est la défense et la protection des mineur-e-s, ou plus largement la protection, la défense et la promotion des droits humains.

Compétences visées

Dimension théorique

- Appropriation des principes et fondements des lois, normes et directives internationales, nationales et locales de défense et de protection des mineur-e-s.
- Consolidation des repères théoriques d'intervention psychosociale auprès des mineur-e-s et de leur entourage familial, social et institutionnel.

Dimension méthodologique et pratique

- Capitalisation et partage des « bonnes pratiques » entre les différents dispositifs publics ou privés de défense et de protection de l'enfance.
- Opérationnalisation et potentialisation de l'agir multidisciplinaire et du travail en réseau.

Dimension pratique et spécialisée

- Identification et renforcement des « bonnes pratiques » et génération de nouvelles pratiques.
- Mise en évidence des « pratiques nocives » afin de les prévenir et éliminer.
- Prise en charge personnalisée des mineur-e-s en situation de risque/péril, de violation de leurs droits, de besoins multiples de protection.
- Application d'actions de prévention des mauvais traitements compromettant la santé, la sécurité et l'intégrité des mineur-e-s.

Organisation & contenu

CAS en Protection de l'enfance et de l'adolescence en situation de vulnérabilité

- **2 modules** de formation, soit 14 jours de cours présentiels
- **12 ECTS**, soit environ 330 heures dont 110 en présence d'un-e formateur/trice

DAS d'Intervenant-e spécialiste en défense et protection de l'enfant et de l'adolescent-e

- **4 modules** de formation, soit 29 jours de cours présentiels
- **35 ECTS**, soit environ 840 heures de travail personnel dont 280 en présence d'un-e formateur/trice et 100 heures pour le travail de diplôme

Module 1

tronc commun **CAS / DAS**
6 ECTS

Cadre général: la norme et le risque

- Aspects normatifs et juridiques: l'esprit de la norme, de l'international au local; évolution des politiques publiques; vulnérabilité et violation des droits; mesures juridiques et placement en institution.
- Aspects médico-psychosociaux: enfance et adolescence; développement de l'enfant; théorie de l'attachement; sociologie/criminologie de la famille; psychopathologie parentale; interculturalité; sécurité et intégrité des mineur-e-s; mauvais traitements et impacts sur la santé; expertise psychiatrique.

Module 2

tronc commun **CAS et DAS**
6 ECTS

Cadre d'intervention I: prévention, témoignage et travail en réseau

- Aspects préventifs: détection des violences et mauvais traitements sur les mineur-e-s.
- Le témoignage des mineur-e-s: la parole de l'enfant - l'écoute de l'intervenant-e.
- Le rôle de l'entourage familial, social et institutionnel: facteurs de protection et de risque, facteurs déclencheurs, facteurs d'abus.
- Le travail en réseau: complémentarités, articulations et responsabilités des dispositifs d'intervention; construction de mesures interdisciplinaires.

Module 3

du **DAS**
6 ECTS

Cadre d'intervention II: situations de spéciale vulnérabilité et mesures d'urgences

- Les pires formes de violence et de maltraitance sur les mineur-e-s.
- Les techniques de médiation et prévention des abus.
- La spéciale vulnérabilité de l'enfant et de l'adolescent-e.
- Les vulnérabilités complexes: mineur-e-s migrant-e-s (et enfants de migrant-e-s), mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA), mineur-e-s en échec/rupture, mineur-e-s en situation de handicap.
- Mineur-e-s et transgressions: la délinquance juvénile et les mineur-e-s en conflit avec la loi (MCL).

Module 4

du **DAS**
7 ECTS

Analyse des pratiques: capitalisation et répliquabilité

- Bonnes pratiques et pratiques nocives.
- Capitaliser les bonnes pratiques et les rendre partageables.
- Partage, consolidation et analyse des pratiques professionnelles.
- Empathie et distanciation professionnelle (prévention du *burnout*).

Travail de diplôme

du **DAS**
5 ECTS

Travail personnel de fin de formation

Conditions d'obtention du titre

- Avoir suivi de façon régulière les sessions de formation (90% au moins).
- **Pour le CAS:** avoir obtenu la validation des 2 modules de formation selon les exigences consignées dans le règlement d'études.
- **Pour le DAS:** avoir obtenu la validation des 4 modules de formation et du travail de fin d'études selon les exigences consignées dans le règlement d'études.
- S'être acquitté-e de la totalité des coûts de formation.

Les modalités de validation seront précisées en début de formation.

Lieu de formation

HETS-Genève. Certains cours pourront être donnés sur d'autres sites de la HES-SO en Suisse romande.

Attestations

Une attestation de participation est délivrée aux participant-e-s qui auront suivi un ou des modules.

Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant-e a répondu aux exigences d'évaluation.

Admission & inscription

Conditions d'admission

- Disposer d'un titre d'une Haute école en travail social, en santé, ou d'une Haute école pédagogique, d'un titre universitaire (niveau Bachelor) ou d'un titre jugé équivalent.
- Justifier d'une pratique professionnelle dans le domaine psychosocial, médical, juridique, éducatif, de la formation ou de la défense des droits des enfants ou des droits humains depuis au moins 2 ans pour le CAS et depuis au moins 3 ans pour le DAS.

Les personnes qui ne sont pas titulaires d'un des titres requis peuvent être admises au CAS et au DAS si elles fournissent d'une autre manière la preuve de leur aptitude à suivre les cours. Le règlement d'études précisant les conditions de validation des acquis est disponible au secrétariat.

Il est possible de demander une reconnaissance des acquis pour l'obtention d'équivalences

des modules.

L'admission se fait sur dossier. Toutes les personnes admises seront informées personnellement.

Coût de la formation

Coût de la formation CAS: CHF 4'500.-, à verser un mois avant le début de la formation.

Coût de la formation DAS: CHF 10'500.-, payables en deux tranches :

- Première tranche: CHF 5'500.- à verser un mois avant le début de la formation.
- Deuxième tranche: CHF 5'000.- à verser un mois avant le début du module 3.

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils/elles reçoivent ou non des subsides.

Les participant-e-s genevois et de France voisine peuvent bénéficier du « Chèque annuel de formation » sous certaines conditions. Informations et demandes auprès de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) ou sur le site: www.geneve.ch/caf

Participation possible par module (modalités et coûts sur demande).

Modalités & frais d'inscription

Délai d'inscription: 15 mars 2014

En ligne sur: www.hesge.ch/hets/formation-continue

Les candidat-e-s doivent s'acquitter en même temps des frais d'inscription de CHF 200.-, en sus, non remboursables.

h e t s

Haute école de travail social
Genève

Centre de formation
continue (CEFOC)

Hes·SO // GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

swissuniversities

Démarrage de la formation

Mai 2014

Le calendrier sera disponible
dès décembre 2013 sur le site :

www.hesge.ch/hets/formation-continue.

Les cours sont généralement
concentrés sur deux à trois jours
consécutifs, dont parfois un samedi.

Séance d'information

Février 2014

Une séance d'information sera
organisée dans le courant du mois
de février. Les personnes intéressées
peuvent s'y préinscrire gratuitement
et seront informées individuellement
de la date, horaire et lieu.

Préinscription auprès de:
veronique.farina@hesge.ch

Responsable du programme

John Orlando

john.orlando@hesge.ch

Renseignements & contact

Secrétariat de la formation :

Véronique Farina

veronique.farina@hesge.ch

T. : +41 22 388 95 12 / 94 30

Haute école de travail social de Genève
Centre de formation continue (CEFOC)
Rue des Voisins 30 / CP 80
1211 Genève 4

hesge.ch/hets/formation-continue

L'ensemble des formations continues de la HES-SO Genève sont certifiées eduQua